

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



**RAPPORT D'EVALUATION DU PROGRAMME DE MASTER
EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES TOURISTIQUES ET
HOTELIERES (METH) de l'UNIVERSITE GASTON BERGER
DE SAINT-LOUIS**

L'Equipe d'évaluateurs :

Pr Ibrahima THIAM, Professeur titulaire, Président

Pr Mamadou DIOMBERA, Professeur assimilé, membre

M. Moussa DIALLO, Professionnel, membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'I. Thiam', is written over a faint, light blue rectangular stamp.

décembre 2023

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'établissement et du programme évalué.....	3
1.1. Présentation de l'Institution.....	3
1.2. Présentation du Master Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières (METH).....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain	4
3.1. Organisation et déroulement de la visite.....	4
3.2. Appréciation de la visite	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	6
Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études.	6
Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité	7
Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques.....	8
Champ d'évaluation 4. Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER).....	9
Champ d'évaluation 5. Etudiant(e)s.....	10
Champ 6. Dotation en équipements et en locaux.....	11
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	12
7. Appréciation générale du programme.....	12
8. Recommandations à l'Établissement	14
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :	15
10. Proposition de décision :	15

Introduction

L'Université Gaston Berger de Saint Louis a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation de son diplôme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'experts-évaluateurs externes composée comme suit :

- Pr Ibrahima THIAM, Président
- Pr Mamadou DIOMBERA, Membre
- M. Moussa DIALLO, Membre

La visite a eu lieu le lundi 24 juillet 2023 à partir de 9h dans les locaux de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'UGB. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation de l'établissement et du programme évalué

1.1. Présentation de l'Institution

L'Université Gaston Berger de Saint Louis, ouverte en 1990, compte 8 Unités de Formation et de Recherche (UFR) et un Institut Polytechnique et 5 Instituts (dont un avec rang d'UFR). Elle a pour vocation dès l'origine d'être un centre d'excellence au service du développement.

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Lettres et Sciences Humaines (LSH) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis est ouverte en 1990 avec 5 sections. En 2017, elle en compte 6 : la section de Géographie ; la section de Lettres Arts et Communication ; la section de Langue Espagnole & Civilisations Hispaniques ; la section de Sociologie ; la section de Langues Étrangères Appliquées (LEA) et la section d'Anglais. Elle est composée de 74 enseignants permanents, 34 PATS, 3 371 étudiants, soit 29,97 % de l'effectif total de l'UGB (11 246 étudiants en 2015-2016). Le taux d'encadrement global est ainsi de 47,83 étudiants/Enseignant.

1.2. Présentation du Master Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières (METH)

Le Master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières (METH) permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques du monde du tourisme et de l'hôtellerie. Il offre aussi la possibilité de mettre en pratique ces connaissances lors de stages dans des structures privées ou étatiques.

Dans les deux domaines (tourisme et hôtellerie), l'accent est mis, durant la formation, sur le patrimoine et les sites, les marchés, les produits, la politique, le management, la gestion, la conduite et le suivi de projets, les ressources humaines, l'économie, les langues entre autres, pour s'adapter à la dimension internationale de la filière. Ainsi les principaux débouchés de la formation sont :

- assistant technique ;
- chargé de mission ;
- agent de développement local ;
- chef de produit ;
- chef de projet ;
- consultant ;
- etc.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation présenté, sous fichier PDF, comprend 48 pages (y compris les annexes). Le rapport est bien structuré et est consacré aux différents champs d'évaluation suivant le référentiel programme de l'ANAQ-SUP. Il présente aussi les forces et faiblesses du programme ainsi que les principales recommandations du comité de pilotage. Des annexes, comme éléments de preuve ou informations additionnelles, ont été également consultées sur place. Le rapport est globalement bien rédigé.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

Les travaux ont démarré à 9h avec l'équipe qui est en charge de l'administration en présence du Vice-Directeur de l'UFR LSH.

Après les mots de bienvenues et la validation de l'agenda de la visite, les travaux ont commencé par la présentation des participants. Le Président de l'équipe des experts, a rappelé l'objet de la visite en insistant sur le rôle de l'ANAQ-SUP et des évaluateurs.

Ensuite, la présentation de l'UFR est faite par le Vice-Directeur. Dans sa présentation, il a mis l'accent sur : la structuration de l'établissement ; les effectifs d'étudiants, de Personnel d'Enseignement et de Recherche, et de Personnel Administratifs Techniques et de Services ; les principaux débouchés offerts par les différents programmes de formation de l'UFR et les perspectives de développement de l'établissement.

Puis la présentation du programme est faite par la responsable de la formation. Elle est revenue sur la présentation du personnel, l'organisation administrative (coordonnateur du master ; responsable de filières ; PATS) ; les intervenants dans le programme ; les objectifs du master en particulier l'acquisition de connaissances pour travailler dans le secteur du tourisme et la maîtrise des techniques de base en management des organisations. Elle a insisté également sur la pertinence du master sur le plan socioéconomique (industrie touristique en plein essor) ; scientifique (nouvelles exigences du secteur) ; et systémique et institutionnel (renforcer l'existant (LEA et métiers du patrimoine). Elle a aussi exposé le contenu de l'offre de formation notamment les principales unités d'enseignement à savoir : l'industrie du tourisme ; la gestion hôtelière ; les langues appliquées ; la politique et patrimoine ; la gestion des ressources humaines etc.

Les discussions ont permis d'avoir des réponses sur certains points notamment l'implication des professionnels dans la mise en œuvre du programme ; les possibilités réelles pour les diplômés ; le partenariat ; l'auto-emploi ; le positionnement du master etc.

L'équipe d'experts a reçu par la suite les autres composantes de l'établissement à savoir : les enseignants, les PATS et les étudiants.

Les échanges avec les enseignants ont porté principalement sur la nature de leurs contrats, les conditions et modalités d'enseignement ; l'encadrement des mémoires ; le positionnement du master ; les cours de mise à niveau pour certains étudiants n'ayant pas obtenu la licence à l'établissement ; l'évaluation des enseignements ; le volume horaire pour certains modules, l'absence de certains modules ; l'animation des cellules pédagogiques ; l'implication dans la conception des maquettes pédagogiques et dans la mise en œuvre du programme.

Les échanges avec les PATS ont mis l'accent sur leurs conditions de travail, leurs statuts dans l'établissement ; la politique sociale de l'établissement ; les plans de formations et le renforcement des capacités pour les PATS ; l'implication dans le fonctionnement de l'UFR en général et du programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières en particulier.

S'agissant des étudiants, les échanges ont porté sur la formation reçue, les conditions d'études, l'évaluation des enseignements, la programmation des cours, l'encadrement des mémoires de master et les mesures mises en place pour leur insertion.

Puis la visite des locaux a permis de voir le bloc pédagogique, les bureaux de l'administration, les salles de cours, la direction de la scolarité, de l'orientation et des statistiques ; la salle de documentation...

Les experts évaluateurs se sont retrouvés pour faire la synthèse de la journée en particulier sur les points forts et les points à améliorer pour le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières. Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution orale en présence des principaux responsables du programme.

3.2. Appréciation de la visite

La visite s'est très bien passée. Les échanges se sont déroulés dans un cadre cordial. Les évaluateurs remercient toute l'équipe du programme et la Direction de l'UFR LSH pour l'accueil et la disponibilité.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études.
Standard 1.01. Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le Master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières de l'UGB est dispensé de manière régulière depuis 2009. Neuf promotions de ce master sont sorties et sont sur le marché du travail.
Conclusion : Standard atteint
Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard
Le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières de l'UGB est en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'UGB qui visent entre autres à : participer à la formation des cadres supérieurs du Sénégal et des autres pays qui ont recours à elle (i), contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international (ii), promouvoir et de développer les valeurs culturelles africaines (iii). Le Master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières (METH) permet aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques du monde du tourisme et de l'hôtellerie. Il offre aussi la possibilité de mettre en pratique ces connaissances lors de stages dans des structures privées ou étatiques.
Conclusion : Standard atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de formation s'appuie sur un corps enseignant venant du monde académique et du monde professionnel. Des efforts sont également faits pour collaborer étroitement avec des partenaires socioéconomiques ainsi que les acteurs directs du métier. Toutefois, il est constaté une faible diversification du partenariat.

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

Appréciation globale sur le standard

L'établissement dispose d'un organigramme faisant ressortir une séparation des volets académiques et administratifs ainsi que des fiches de postes communiquées aux acteurs concernés. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont régis par des actes réglementaires, décisions de nomination et des arrêtés et communiqués à travers des notes de services et affichage interne. Il existe pour chaque filière un responsable qui supervise le déroulement de la formation.

Conclusion : Standard atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER), est très motivé et participe activement à la mise en œuvre du programme. L'essentiel des intervenants participe à la conception et à la révision de la maquette du programme.

Conclusion : Standard atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études

Appréciation globale sur le standard

Il existe une cellule interne d'assurance qualité qui définit les normes de qualité à respecter dans le cadre de l'assurance qualité. Des séminaires de révision de la maquette de la formation sont effectués avec la participation des principaux acteurs. Toutefois le dispositif pour l'évaluation des enseignements est encore insuffisant.

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Appréciation globale sur le standard

Le programme dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs conformément à la réglementation en vigueur relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur. Toutefois, les loisirs internalisés en Hôtellerie et en Tourisme devraient pouvoir apparaître dans les EC pour faciliter l'insertion des Etudiants dans les différents Centres de Loisirs Touristiques.

Conclusion : Standard atteint

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières est riche dans son contenu. Il permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances conformément aux objectifs de la formation. Les méthodes d'enseignements sont également globalement conformes. Toutefois, il est constaté une absence de parcours en deuxième année de master.

Conclusion : Standard atteint

Standard 3.03. Les conditions d’obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d’obtention et de délivrance de diplômes et attestations sont règlementées et publiées. Les étudiants sont informés sur les conditions d’organisation des évaluations et de validation du master. La Direction de la Scolarité et des Statistiques fournit les informations utiles aux étudiants.

Conclusion : Standard atteint

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n’hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard

Les taux de réussite sont globalement satisfaisants en master 1 mais très faibles pour le master 2. Peu d’étudiants arrivent donc à valider l’intégralité des 120 crédits qui sanctionnent l’obtention du master. Par conséquent les taux de réussite sont encore faibles en M2 (inférieurs à 50%).

Conclusion : Standard non atteint

Champ d’évaluation 4. Personnel d’enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01. L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Appréciation globale sur le standard

Le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières dispose d’un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. Le master compte 34 intervenants dont 16 enseignants-chercheurs de l’UGB, 17 professionnels du tourisme et/ou de l’hôtellerie et 1 coopérant étranger. Des appels à candidatures sont effectués pour le recrutement des PER. Les dossiers des enseignants sont disponibles et sont complets et ont permis de constater les qualifications et les compétences des intervenants.

Conclusion : Standard atteint

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est bien définie. Les contrats des enseignants précisent la répartition de leurs charges de travail entre enseignement, recherche et administration.

Conclusion : Standard atteint

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

La mobilité du PER est effective. Les intervenants permanents du programme bénéficient en effet de voyages d'études.

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 5. Etudiant(e)s

Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission à ce programme sont clairement définies et publiées. L'accès au programme fait l'objet d'un appel à candidatures par voie d'affichage et par voie électronique sur le site de l'Université Gaston Berger, au moins un mois avant la sélection des candidats.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard

Il n'existe aucune discrimination de genre au niveau du recrutement pour le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières de l'UGB. En effet, le seul critère qui permet de distinguer les étudiants, à l'admission comme tout au long de leur formation, reste le mérite.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard

La mobilité des étudiants est encouragée mais l'équipe d'experts n'a pas pu observer un programme de mobilité pour le programme en question.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard

Le ratio d'encadrement est globalement suffisant du fait de la disponibilité des enseignants et des effectifs réduits. Aussi, les étudiants bénéficient d'un accompagnement de l'établissement pour des difficultés pédagogiques éventuelles.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

L'établissement dispose d'une Direction de l'Insertion, de l'Innovation Scientifique, de la Prospective et des Services à la Communauté (D2IPS). Aussi, des conventions sont signées avec le monde socioprofessionnel. De même, des sessions de formation en développement personnel en rapport avec l'incubateur sont organisées pour les étudiants. L'établissement dispose aussi de statistiques sur l'insertion des diplômés.

Conclusion : Standard atteint

Champ 6. Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Appréciation globale sur le standard

La dotation en équipements et en locaux permet un bon déroulement du programme évalué. L'UFR LSH dispose de salles de cours bien équipées, d'une salle de documentation et d'une bibliothèque numérique qui facilitent les apprentissages. Les différents objectifs peuvent être atteints avec l'utilisation des ressources disponibles.

Conclusion : Standard atteint

5. Points forts du programme

- Locaux fonctionnels et bien équipés ;
- Maquettes conformes au système LMD ;
- Maquettes riches dans leurs contenus ;
- Existence d'un logiciel de gestion pédagogique ;
- Existence de conventions de partenariat ;
- PER qualifié scientifiquement, engagé et motivé ;
- PATS qualifié, engagé et motivé ;
- Etudiants satisfaits de la formation reçue ;
- Taux d'encadrement satisfaisant ;
- Accompagnement de professionnels dans la mise en œuvre du programme ;
- Existence de statistiques sur l'insertion ;
- Existence d'une salle de documentation et d'une bibliothèque physique et numérique ;

6. Points faibles du programme

- Insuffisance de sorties pédagogiques ;
- Faiblesse de mise en œuvre du dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Insuffisance du dispositif pour l'accompagnement des étudiants pour la recherche des stages ;
- Absence de parcours en M2 (malgré l'existence d'UE optionnelle) ;
- Faible prise en compte des Loisirs internes à l'Hôtellerie (Animations Sportives et Culturelles ne sont pas expressément spécifiés) ;
- Faible prise en compte des loisirs internes au Tourisme dans la conception de Produits de Loisirs (Excursions et Circuits et Conception d'Evénementiels) ;
- Faible diversification du partenariat avec le monde professionnel ;
- Volume horaire insuffisant pour certains EC ;

7. Appréciation générale du programme

Le programme de master en Management des Entreprises Touristiques et Hôtelières de l'UGB est dispensé de manière continue depuis plusieurs années. Le personnel d'enseignement ainsi que le personnel administratif technique et de service sont qualifiés et motivés. La maquette est conforme à la réglementation nationale en vigueur et riche dans son contenu. Toutefois, il est

constaté une absence de parcours en deuxième année de master et une faible diversification du partenariat avec le milieu socioéconomique.

Niveau de mise en œuvre des recommandations issues de la précédente évaluation.

Recommandations issues de la précédente évaluation	Niveau de réalisation des recommandations
1. Le taux élevé d'abandons ou de non soutenances peut être corrigé en élargissant la période de recherche de stage depuis la première année. Le stage effectué durant le cursus du Master pourra être validé en deuxième année du Master (M2). En effet, l'obligation de faire un stage qu'en 2ème année est souvent source de non soutenance parce qu'il est difficile d'en trouver dans les délais ; 2. Les permanents doivent être associés au déroulement du Master ; 3. Les conventions de partenariats avec le monde professionnel doivent être signées pour permettre la mobilité des étudiants, d'une part et pour créer un cadre d'application pour l'hôtellerie et la restauration, et faciliter l'insertion des étudiants, d'autre part. Le Master professionnel doit favoriser la pratique et les visites de terrain ; 4. Les normes d'organisation d'un jury de master doivent être respectées trois membres de jury au minimum ; 5. Les éléments constitutifs du master doivent faire l'objet d'un regroupement, certains EC sont trop éclatés ;	1. Des efforts sont faits dans ce sens ; les taux de réussite sont satisfaisants en première année de master ; en M2 il est également constaté une augmentation significative des étudiants qui obtiennent les 120 crédits (entre 7,3 et 33,3 de 2012 à 2016 et entre 12,9 et 42,8 de 2017 à 2020) ; aussi certains étudiants arrivent à faire des stages pratiques en M1. 2. Recommandation prise en compte ; les permanents sont bien associés et participent à la mise en œuvre du programme ; 3. Des efforts sont faits dans ce sens ; des conventions sont signées avec le monde socioprofessionnel ; les professionnels accompagnent la mise en œuvre du programme ; de plus des sessions de formation en développement personnel en rapport avec l'incubateur sont organisées pour les étudiants 4. Recommandation prise en compte ; les jurys sont conformes à la réglementation nationale en vigueur ;

6. L'UFR doit instaurer dans le programme des méthodes de mise à niveau (des cours de renforcement) pour les étudiants qui ont reçu une autre formation que le tourisme et qui n'ont pas de prérequis dans ce domaine ; 7. L'évaluation des enseignements doit porter sur chaque module ou élément constitutif ; 8. Le programme de Master niveau Bac +5 doit orienter ses rapports de stages sur des problématiques plus managériales que sur du descriptif.	5. Des efforts sont faits dans ce sens notamment pour équilibrer le domaine du tourisme et celui de l'hôtellerie ; les trois premiers semestres comprennent chacun sept (7) UE codifiées et ayant des crédits dont des UE de gestion de projets, des UE d'outils de gestion (comptabilité, statistiques, fiscalité) des UE de langues appliquées, des UE optionnelles et des enseignements pratiques (TP) tels que l'Économie touristique, le Marketing touristique, l'Industrie du tourisme, les Statistiques ; 6. Recommandation prise en compte ; en cas de nécessité les étudiants bénéficient de cours de mise à niveau ; 7. Malgré les efforts, il est constaté une insuffisance de mise en œuvre du dispositif d'évaluation des enseignements ; 8. Recommandation prise en compte ; les thèmes proposés traitent de questions pratiques et ne se limitent pas à des aspects descriptifs.
---	--

8. Recommandations à l'Établissement

- Renforcer les sorties pédagogiques pour permettre aux étudiants de mieux connaître l'environnement du marché du travail ;
- Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Améliorer le dispositif pour l'accompagnement des étudiants pour la recherche des stages ;
- Prévoir des parcours en M2 lors de la prochaine révision de la maquette pédagogique ;
- Diversifier le partenariat avec le monde professionnel ;
- Améliorer le volume horaire des EC fondamentaux ;

- Améliorer le positionnement du master pour mieux cibler les débouchés de la formation.
- Mieux prendre en compte le concept « animations et loisirs » qui fait partie intégrante des segments de la production touristique ;
- Mieux positionner le master par rapport à la discipline et les opportunités.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup :

- Mieux suivre les recommandations issues des évaluations externes

10. Proposition de décision :

Accréditation recommandée